

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal, régulièrement informé en date du 2 juillet 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle des fêtes (Cours Pey Berland), sous la présidence de Madame Sophie MARTIN, Maire.

Présents : Mme Sophie MARTIN, M. Michel PICONTO, Mme Béatrice EYZAT, Mme Virginie BUSTILLO, M. Guy MOREAU, Mme Thérèse HURSTEMANS, Mme Chantal PERNEGRE, M. Allan SICHEL, Mme Dominique POUILLOUX, Mme Isabelle HUGON, M. Fabrice DARRIET, M. Joël PIZZOL, Mme Magali LETURQUE, M. Sébastien MORISSEAU, Mme Sandra D'HULSTER

Représentés : M. Serge FOURTON (procuration à M. Allan SICHEL), Monsieur Jean-Marie GAY (procuration à M. Guy MOREAU), M. Loïc VAREZ (procuration à M. Joël PIZZOL), M. Denis LURTON (procuration à Mme Isabelle HUGON), M. Philippe POHER (procuration à Mme Béatrice EYZAT), Mme Sarah BICHET (procuration à Mme Thérèse HURSTEMANS), Mme Stéphanie BALSIMELLI (procuration à Mme Sandra D'HULSTER), Mme Julie GRABOT (procuration à Mme Dominique POUILLOUX)

Excusés : Mme Muriel SIBEYRE, M. Laurent MOUILLAC, M. Jean-Pierre FABAREZ, Mme Hélène ALONZO

Les conseillers présents ou représentés représentant le tiers des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame Béatrice EYZAT, secrétaire de séance.

2020_1007_01 : INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE

Election des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs

Vu le décret n°2020-812 du 29 Juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu l'arrêté préfectoral du 2 Juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire ou à désigner pour chacune des communes du département de la Gironde à l'occasion des élections sénatoriales de la série 2 du 27 Septembre 2020,

Madame le Maire rappelle qu'il y a lieu de composer un bureau électoral qui est présidé par le Maire et qui comprend :
- les 2 membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Monsieur Guy MOREAU, Madame Thérèse HURSTEMANS
- les 2 membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Madame Sandra D'HULSTER, Monsieur Sébastien MORISSEAU

Madame le Maire rappelle que les délégués et leurs suppléants sont élus, au scrutin secret, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Elle précise également que les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus, soit parmi les membres du conseil municipal soit parmi les électeurs de la commune.

Madame le Maire indique que le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Elle rappelle que chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Une liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin :

- La liste « Bien vivre à Margaux-Cantenac » présentée par Sophie MARTIN

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il est procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 23
- c- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- e- Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 23

NOM DE LA LISTE ou DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Bien vivre à Margaux-Cantenac	23	15	5

Madame le Maire a proclamé élus délégués les candidats suivants de la liste « Bien vivre à Margaux-Cantenac » :

- MARTIN Sophie
- PICONTO Michel
- EYZAT Béatrice
- FOURTON Serge
- HURSTEMANS Thérèse
- MOREAU Guy
- PERNEGRE Chantal
- GAY Jean-Marie
- POUILLOUX Dominique
- DARRIET Fabrice
- HUGON Isabelle
- SICHEL Allan
- ALONZO Hélène
- POHER Philippe
- D'HULSTER Sandra

Elle a ensuite proclamé élus suppléants les candidats suivants de la liste « Bien vivre à Margaux-Cantenac » :

- PIZZOL Joël
- VIROLEAU Florence
- VAREZ Loïc
- MOREAU Josiane
- MORISSEAU Sébastien

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.